Image not found or type unknown

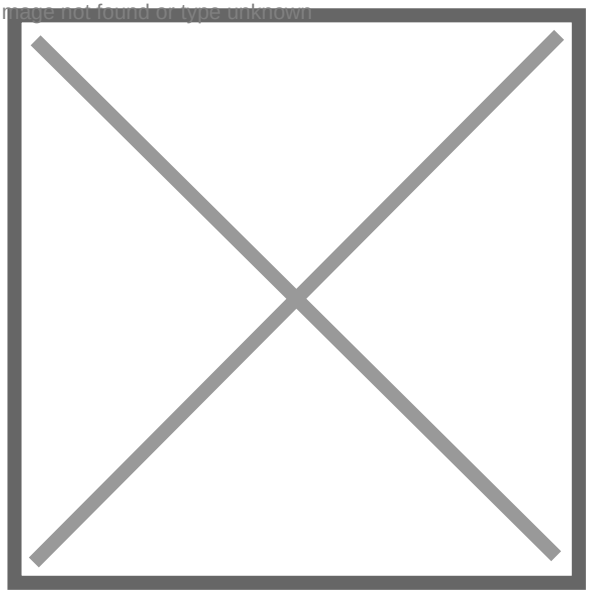

En cours de précédure auprés du tribunal des prud'hommes

Par **lilien**, le **19/01/2010** à **10:09**

Bonjour,
En litige avec mon ex employeur, qui est également mon ex mari, mon avocat m'a conseillé d'engager une procédure aux prud'hommes, certain de l'issue positive en ma faveur puisque, selon lui, la femme du commerçant non payée est un classique. le résultat est tombé : je suis déboutée, quel coup de massue ! Nous décidons de faire appel, mais mon avocat n'y croit plus, il évite mes appels et ne fait rien pour améliorer le dossier. Ma question : puis je changer d'avocat à ce stade de la procédure ? Merci pour vos réponses rapides !

Par **Cornil**, le **21/01/2010** à **18:01**

Bonsoir Lilien
Oui, bien sûr tu peux changer d'avocat. Mais si ton avocat actuel réclame le paiement d'honoraires que tu ne lui aurais pas versés pour fournir le dossier , il te faudra saisir le bâtonnier de l'ordre des avocats dans le barreau concerné . Rares sont en à ma connaissance les cas où celui-ci tranche en faveur du client.
Si tu as une copie de toutes les pièces, c'est plus simple, mais faudrait trouver un avocat qui se risque dans une démarche à l'encontre d'un "confrère"...
Si pas de problèmes d'honoraires en litige avec ton avocat actuel, cela ne devrait poser aucun problème.
Maintenant, réfléchir à l'opportunité de faire appel (chances de succès). Je ne connais pas les détails !

Bonne année 2010

Cornil :Vieux syndicaliste de droit privé, vieux "routier" bénévole du droit du travail, et des forums à ce sujet, mais qui n'y reste que si la discussion reste courtoise et argumentée. Les forums ne sont pas à mon avis un "SVP JURIDIQUE GRATUIT" ne méritant même pas retour, et doivent rester sur le terrain de la convivialité, ce qui implique pour moi à minima d'accuser réception à l'internaute qui y a répondu. Qu'il sache que son intervention n'est pas tombée aux oubliettes (merci, c'est comme on le sent!). Ingénieur informaticien de profession (en préretraite)

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés